

JUSTIFICATIF DE PARUTION

Identifiant annonce : 7465018801

Nous soussignés, Médialex Agence d'annonces légales et judiciaires SAS au capital de 480 000 Euros déclarons avoir publié le texte intégral d'annonce légale ci-dessous :

Cliquez ici :

<https://www.anjou-agricole.com/annonces-legales/details/3461159>

Cette annonce a été mise en ligne le **17 juillet 2026** sur **Anjou Agricole Web**
Pour le département : **49 - MAINE ET LOIRE**

AMÉNAGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte du 10 juillet 2026 reçu par Me Alexandre BOUFFLERS, notaire associé de la SELARL « OFFICE DU DOME - NOTAIRES » exerçant à RENNES (35000), 24 rue de l'Alma,

Monsieur Frédéric Alain Paul LEROUX et Madame Tiphaine Danielle Rachel TARDIVEL, son épouse, demeurant ensemble à SAUMUR (49400) 27 rue de Poitiers, nés savoir Monsieur à NANTES (44) le 26 mars 1974 et Madame à SAINT MEEN-LE-GRAND (35) le 4 octobre 1972, mariés à la mairie de SAINT-JOUAN-DE L'ISLE (22350) le 7 septembre 2002 sous le régime de la séparation de biens pure et simple défini par les articles 1536 et suivants du Code civil aux termes de leur contrat de mariage reçu par Me Hubert CHAMPIGNEULLE, notaire à SAINT- HERBLAIN (44), le 19 août 2002,

Ont convenu de conserver le régime de la séparation de biens et d'y adjoindre une société d'acquêts, en prévoyant notamment les modalités relatives à la liquidation et au partage de ladite société d'acquêts en cas de décès de l'un d'eux.

Les éventuelles oppositions des créanciers à cet aménagement de régime matrimonial pourront être faites dans un délai de 3 mois à compter du présent avis, par lettre recommandée avec avis de réception ou par acte de Commissaire de justice (huissier) auprès de Me Alexandre BOUFFLERS, notaire à RENNES (35).

Pour avis.

Le notaire.

Cet aperçu est donné à titre purement indicatif.

Il ne reflète pas forcément la composition de l'annonce telle qu'elle sera publiée.

David CANTARERO
Directeur de Médialex

En partenariat avec

